

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 46 (1966)  
**Heft:** 1: Travaux publics

**Vorwort:** Avant-propos  
**Autor:** Pisani, Edgard

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

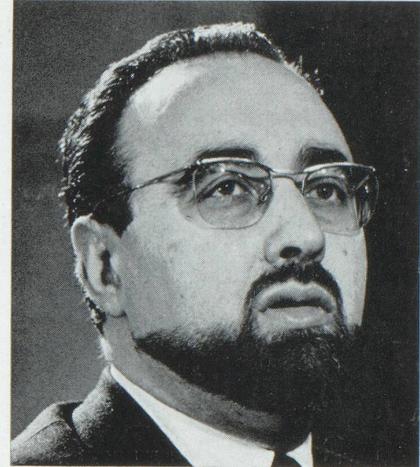
#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# AVANT-PROPOS



*L'explosion urbaine pose des problèmes de civilisation. A terme, c'est sur notre capacité et notre volonté de les résoudre que notre génération sera jugée.*

*Car, dans dix, vingt ou cent ans, rien ne subsistera de nos difficultés techniques, financières ou foncières. Mais demeureront nos erreurs de jugement, l'insuffisance de notre imagination, la médiocrité de notre goût.*

*L'urbanisme est l'art complexe d'une équipe à laquelle participent l'architecte, l'ingénieur, le sociologue, l'économiste, le transporteur, l'agronome.*

*Et l'équipe ne triomphera, elle n'aura créé œuvre durablement humaine que si aucun de ses membres ne prétend commander aux autres. Même si l'intervention de l'architecte est la plus décisive, puisque c'est son choix qui donne figure au travail des autres, l'architecte doit savoir qu'il n'est plus, qu'il ne peut plus être, qu'il ne doit plus être — s'il l'a jamais été — l'homme seul et inspiré que nous a légué une certaine légende.*

*L'architecte est artisan parmi les artisans, un peu plus responsable que les autres du jugement que la postérité portera sur leur œuvre commune.*



Edgard PISANI,  
Ministre de l'équipement.